



## FICHE DE POSTE

### **Coordonnateur de la cellule de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences médicales du GHT Loire**

#### Contexte

Le Groupement Hospitalier de Territoire Loire réunit 19 établissements publics de santé : le CHU de Saint-Étienne, établissement support, 5 hôpitaux généraux (CH d'Ardèche Nord à Annonay, CH Le Corbusier à Firminy, CH du Forez à Montbrison et Feurs, CH du Pays de Gier à Saint-Chamond, CH de Roanne), 1 institut spécialisé en cancérologie (Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth) et 12 hôpitaux de proximité. Le GHT Loire dessert un bassin de population de près de 820.000 habitants répartis sur la Loire, l'ouest du Rhône et le nord de l'Ardèche. Il réunit 15.300 professionnels de santé dont 2.000 médecins et internes et totalise 7.700 lits et places pour un budget consolidé de 1.200 Md€.

Le territoire constituant le GHT Loire doit faire face à une double contrainte en matière de ressources médicales. La démographie médicale est en tension sur de nombreuses disciplines des 3 bassins de vie du GHT (bassin annonéen, bassin stéphanois, bassin roannais). En outre, sur le secteur stéphanois plus particulièrement, la forte présence du secteur privé mutualiste et lucratif induit des phénomènes de « mercato » médical mettant en difficulté les établissements publics de santé.

La constitution de cellules de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel médical à l'échelle des territoires des GHT prend tout son sens dans ce cadre.

La Direction Générale de l'ARS AURA a accueilli de façon très favorable cette initiative. Le projet porté par le GHT Loire a ainsi été retenu par l'ARS AURA et la DGOS dans le cadre de l'appel à projets pour l'accompagnement des projets médico-soignants des GHT.

Ce projet s'effectue dans le cadre plus large d'une coordination de la gestion des ressources humaines médicales au niveau du GHT Loire (« Groupe DAM » – Directions des Affaires Médicales se réunissant régulièrement depuis 3 ans).

Une coopération renforcée est par ailleurs en cours de consolidation avec une Direction des Affaires Médicales et de la Recherche commune au CHU de Saint-Etienne, au CH de Roanne et au CH du Forez (figurant parmi les 3 établissements les plus importants du GHT Loire en nombre de personnels médicaux).

#### Objectifs du poste

- Anticiper les besoins de recrutement sur le territoire en élaborant, en lien avec les différentes DAM, des cartographies pluriannuelles des emplois et des besoins, et proposer le plus tôt possible des plans de carrière (y compris territoriaux) aux futurs praticiens ;
- Constituer des viviers sur les disciplines en tension, composés d'internes en cours de formation (donc potentiellement recrutables à terme) et de médecins déjà en poste souhaitant muter ou avoir un exercice mixte (libéral – hospitalier) ;
- Valoriser et communiquer sur les éléments d'attractivité des postes médicaux (taille de l'équipe, dimension HU, qualité de vie au travail,...) dans les établissements publics du territoire.
- Optimiser la visibilité des vacances de postes sur les réseaux sociaux et dans les sociétés savantes pour favoriser le recrutement des praticiens (fiches de postes, bourse aux emplois, techniques de type « chasseur de têtes ») ;

## **Missions**

Le médecin coordonnateur de la cellule joue un rôle actif dans la recherche et la promotion des postes médicaux du territoire du GHT Loire.

- Développer une communication positive en lien avec la cellule communication du GHT : valoriser les atouts des différents bassins du territoire, rendre visible la variété des activités réalisées dans les établissements du GHT et mettre en avant les atouts de nos structures.
- Faciliter la mise en relation entre les établissements recruteurs et les candidats potentiels : identifier les besoins, assurer la recherche de candidat, diffuser les offres de poste.
- Fidéliser les professionnels exerçant sur le territoire : organiser des manifestations et des temps de rencontre et proposer des parcours d'accueil, d'intégration et de formation pour les nouveaux recrutés ou les jeunes professionnels.
- Proposer un accompagnement personnalisé aux nouveaux recrutés, en facilitant les démarches d'installation et les contacts nécessaires pour favoriser l'embauche.

## **Interlocuteurs**

- Gouvernance des établissements et du GHT : chefs d'établissement, présidents des Commissions Médicales d'Établissement, coordonnateurs médicaux des filières du GHT, Doyen de la Faculté de médecine.
- Directions fonctionnelles concernées : Directions des Affaires Médicales, Directions de la Communication.
- Rattachement fonctionnel : Comité stratégique du GHT et directions des Affaires Médicales.

## **Moyens mis à disposition**

La cellule de recrutement est constituée du médecin et d'un responsable administratif

## **Profil du candidat :**

- Médecin - Poste à temps partiel (0,50 ETP)
- Peut exercer ou avoir exercé en milieu hospitalier et/ou au sein d'un établissement du GHT
- Dans le cadre de ses missions, il pourra être amené à bénéficier de l'appui de prestations de communication.

## **Compétences et connaissances**

- Organisation et fonctionnement des établissements de santé publics et privés : connaissances opérationnelles ;
- Droit de la santé (statuts médicaux et organisation des études de médecine) : connaissances opérationnelles ;

## **Savoir-faire**

- Concevoir et mettre en œuvre une politique de communication interne et externe ;
- Identifier et analyser les besoins et leurs impacts ;
- Piloter, animer / communiquer, motiver ;
- Planifier et organiser ;
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens en activités quotidiennes.

## Savoir-être

- Disponibilité ;
- Rigueur ;
- Sens du relationnel, sens du dialogue, capacité d'écoute ;
- Sens du travail en équipe ;
- Sens du reporting ;
- Réactivité ;
- Esprit d'initiative ;
- Autonomie.

Localisation du poste à définir en fonction du profil du candidat.

Candidatures à faire parvenir à l'adresse suivante : [dam.ag@chu-st-etienne.fr](mailto:dam.ag@chu-st-etienne.fr)

Date limite des candidatures : **31 mars 2019**

Pour les candidats exerçant déjà au sein d'un établissement du GHT, merci de mettre en copie de votre envoi la Direction des Affaires Médicales de votre structure.